



MRC DE PORTNEUF
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2019 ET DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

Avis est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Donnacona adoptera ses prévisions budgétaires et imposera les taxes pour l'année 2019 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à 19 h, le lundi 17 décembre 2018. Le programme triennal des immobilisations sera également adopté lors de cette séance.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée qui se tiendra à la salle du conseil située au 138, avenue Pleau à Donnacona.

À noter que le budget et le programme triennal des immobilisations feront l'objet d'une présentation et seront déposés lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2018.

Donné à Donnacona, le 4 décembre 2018.

Le greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat